

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**12 JANVIER 2015 à 20h00**  
**ORDRE DU JOUR**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 1er décembre 2014
- 3 - Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 22 décembre 2014 à 19h30 portant exclusivement sur le budget
- 4 - Adoption des minutes de la séance extraordinaire du 22 décembre 2014 à 19h45
- 5 - Approbation des comptes
- 6 - Lecture de la correspondance et dépôt aux archives
- 7 - Permis d'intervention de travaux dans l'emprise du Ministère des Transports
- 8 - Renouvellement de l'assurance-caution et de la cotisation à l'ADMQ
- 9 - Désignation des représentants sur le Comité consultatif d'urbanisme (reconduction de mandats)
- 10 - Représentation au Combat de Rokkakus Mékinac à Grandes-Piles
- 11 - Appui financier à Gymnatech
- 12 - Contribution financière à la marche « Le relais pour la vie » visant à amasser des fonds au profit de la Société canadienne du cancer
- 13 - Abrogation de la résolution 2014-12-287 (*Non contribution à la demande d'une commandite de Madame France Foucault*)
- 14 - Commandite à Madame France Foucault participante à une course visant à amasser des fonds pour les maisons d'hébergement pour femmes et enfants *Le Far* et *La Séjournelle*
- 15 - Soutien financier au Comité local L'Heure du conte pour des activités de lecture auprès des enfants
- 16 - Désignation de représentants à un souper visant à souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire d'existence des Premiers répondants
- 17 - Rejet de la proposition du Ministère des Transports concernant le fauchage des abords de routes sur notre territoire, qui sont à l'entretien dudit ministère
- 18 - Inscription de M. Dany Lapointe inspecteur, au congrès 2015 de la COMBEQ
- 19 - VARIA :
  - A) Signature nécessaire lors du dépôt d'une plainte ou revendication faite à la municipalité
- 20 - Période de questions
- 21 - Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, directeur général, Sec.-trésorier

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le douzième jour de janvier de l'an 2015, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents et présentes Mesdames les conseillères Marianne Jacob et Line Lapointe, messieurs les conseillers Mario Montambault, Léon Gagnon, Michel Denis et Jean Baillargeon, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

Sept (7) contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20h.

**2015-01-01** **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon  
Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe  
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par Monsieur le maire.

**Adopté**

**2015-01-02 Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2014**

Il est proposé par madame la conseillère Marianne Jacob

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2014, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

**Adopté**

**2015-01-03 Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 22 décembre 2014, à 19h30, portant exclusivement sur le budget**

Il est proposé par madame la conseillère Marianne Jacob

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 22 décembre 2014, à 19h30, portant exclusivement sur le budget, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

**Adopté**

**2015-01-04 Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 22 décembre 2014, à 19h45**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 22 décembre 2014 à 19h45, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

**Adopté**

**2015-01-05 Approbation des comptes**

11751 Fido Solutions	126,75
11752 Hydro-Québec	859,67
11753 FADOQ St-Adelphe	500,00
11754 Ferme Terranous	125,04
11755 Jean-François Bellemare	3 549,13
11756 Salon de quilles St-Adelphe	87,25
11757 Hydro-Québec	2 785,94
11758 Annulé	
11759 Office municipal d'Habitation	754,00
11760 Anne-Marie Denis	186,26
11761 Société canadienne des Postes	93,51
11762 Paul Labranche	331,19
11763 Telus	26,84
11764 Hydro-Québec	16,06
11765 Daniel Bacon	60,28
11766 Telus	700,13
11767 Hydro-Québec	146,88
11768 Fido Solutions	48,64
11769 Hydro-Québec	349,78
11770 Pierre Buisson	1 250,00
11771 C.T.A.M.	1 278,00
11772 Léon Gagnon	66,60
11773 Hydro-Québec	1 170,45
11774 Ministre des Finances	67,00
11775 Appartenance Mauricie	250,00
11776 Biolab	524,58
11777 Médéric Blanchet	40,00
11778 Canadien National inc.	2 475,00
11779 Chambre de commerce Mékinac	23,00
11780 Service Cité propre	4 908,51
11781 Groupe CLR	27,59

11782 Cooke Serrurier	112,11
11783 – 11784 - 11785 COOP Univert	1 514,64
11786 Croix Bleue	1 110,83
11787 Distribution Robert	182,41
11788 Daniel Durocher	280,31
11789 Fédération québécoise municipalités	107,63
11790 Ferme Repau & Fils	268,76
11791 Sylvain Gagnon	20,00
11792 Le Groupe A & A	70,89
11793 Équipements de sécurité Hotte	52,14
11794 Imprimerie Gignac Offset	188,84
11795 Groupe Harnois	941,51
11796 Jean-Louis Lajoie	995,88
11797 Librairie L'Exèdre	202,28
11798 Marcel Guimond & Fils	105,78
11799 H. Matteau & Fils	79,06
11800 MicroGest	632,32
11801 MODOC	269,32
11802 M.R.C. de Mékinac	5 113,86
11803 ANNULÉ	
11804 PG Solutions	5 708,07
11805 Pompes industrielles Launier	1 724,63
11806 Protection incendie CFS	146,71
11807 Jonathan Roberge	160,00
11808 Jean-Guy Rodrigue	40,00
11809 Signoplus	393,04
11810 Tissus & Décor	4 202,34
11811 Wolters Kluwer Qc	358,05
11812 Groupe Ultima	20 159,00
11813 Fournitures Denis	35,00
11814 Équipements de sécurité Hotte	533,02
11815 Pomplo	7,97
11816 M.R.C. de Mékinac	28 486,00
11817 Hydro-Québec	888,31
11818 Club Gymna-Thècles	50,00
11819 Société canadienne du cancer	50,00
11820 COMBEQ	373,67
11821 COMBEQ	632,36
11822 Transport Michel Roberge	25 210,24

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe

Appuyé par madame la conseillère Marianne Jacob

Et résolu :

Que le directeur général/sec.-trésorier soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, soussigné directeur général/sec.-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de décembre 2014 ci-dessus approuvés.

**Adopté**

### **Lecture de la correspondance**

**Min. Développ. Durable:** Redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles en 2014, subvention pour St-Adelphe = 8 335,35 \$

**Min. Transports:** Remboursement entretien des passages à niveaux en 2014, chèque de 10 297,71 \$

**Min. Sécurité publique:** Message de félicitations pour la réalisation par notre municipalité du Plan municipal de la sécurité civile en cas de sinistre

**Relais pour la vie Hérouxville:** Demande d'une contribution pour une marche en hiver visant à amasser des fonds pour la Société canadienne du cancer

**Les Gymnatech:** Demande d'un don pour le club de gymnastique de la région

**Festi-Volant:** Invitation à participer au défi des maires de notre MRC pour le combat de rokkakus

**Comité L'heure du Conte:** Demande d'un soutien financier (40 \$ /mois) pour continuer à offrir des activités culturelles mensuelles aux enfants, à la bibliothèque

**Min. Transports:** Remboursement de 15 000 \$ et de 8000 \$ subventions (député) amélioration réseau routier

M.M.Q. Assurances: Part remboursée à notre municipalité ristourne assurances année 2013 = 2 232 \$

Mun. Lac-aux-Sables: Invitation à un souper pour souligner le 20<sup>e</sup> Anniversaire d'existence des Premiers répondants le samedi 14 février 2015

Fondation Foyer Ste-Thècle: Remerciements pour le don accordé visant à améliorer la qualité de vie des personnes résidant au Foyer de Ste-Thècle

Mutuelle municipalités Qc: Confirmation de l'inscription de M. Dany Lapointe à la formation *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* à Trois-Rivières, rabais de 50% puisqu'il s'est inscrit dans les 320 premiers (résol. 2014-12-288) (155,21 \$ au lieu de 310,43 \$).

SSJB Mauricie: Le drapeau du Québec aura 67 ans le 21 janvier prochain; invitation aux municipalités à organiser une cérémonie symbolique de salut au drapeau

Min. Transports: Offre de contrat pour le fauchage des abords de routes qui sont à l'entretien du ministère pour une période de 3 ans (558,80 \$ par année)

COMBEQ: Documents pour le congrès 2015 des inspecteurs municipaux

Min. Aff. Mun.: Approbation de l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie des incendies du Centre-Mékinac (St-Tite, Hérouxville, St-Séverin et St-Adelphe)

Xplornet: Versement de 450 \$ janvier 2015 (location d'espace pour une tour sur réservoir)

#### 2015-01-06 **Dépôt de la correspondance aux archives**

Il est proposé par madame la conseillère Marianne Jacob

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par le directeur général.

**Adopté**

#### 2015-01-07 **Permis d'intervention de travaux dans l'emprise du Ministère des Transports**

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Adelphe peut effectuer ou faire effectuer différents genres de travaux (excavation, enfouissement, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc et d'égout, etc.) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015;

ATTENDU que ces travaux peuvent être effectués dans l'emprise des routes entretenues par le Ministère des Transports;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Adelphe doit obtenir préalablement un permis d'intervention avant d'effectuer ces travaux;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Adelphe doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux et ce, chaque fois qu'un permis d'intervention est émis par le Ministère des Transports.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe demande au Ministère des Transports de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas dix mille dollars (10 000 \$), puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention, ainsi qu'à réaliser les travaux conformément aux exigences des Normes-Ouvrages routiers du susdit ministère et du Code de la Sécurité routière et enfin, se porte garante de toutes les interventions urgentes imprévisibles.

**Adopté**

#### 2015-01-08 **Renouvellement de l'assurance-caution et cotisation à l'A.D.M.Q.**

Il est proposé par madame la conseillère Marianne Jacob

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe défraie l'assurance caution (cautionnement et responsabilité professionnelle, assurance frais juridiques) de l'Association des directeurs municipaux du Québec, au coût de 261 \$ et la moitié de la cotisation pour faire partie de

cette association, soit un montant de 209,50 \$, le tout pour un montant total de 470,50 \$ incluant les taxes.

Que le montant restant de 209,50 \$ soit déboursé par le directeur général, Monsieur Daniel Bacon.

**Adopté**

**2015-01-09 Désignation de deux représentants sur le Comité consultatif en urbanisme (reconduction de mandats)**

CONSIDÉRANT le règlement 2005-232, relatif à la création d'un comité consultatif en urbanisme;

CONSIDÉRANT l'article 3.3 du règlement 2005-232 relatif à la composition du comité qui énonce ce qui suit : «Le comité est composé d'un membre du conseil et de quatre résidents de la municipalité, mais hors des membres du conseil de la municipalité». Ces personnes sont nommées par résolution du conseil;

CONSIDÉRANT que M. Michel Denis, représentant municipal et M. François Douville résident de St-Adelphe, ont été désignés en janvier 2013 pour siéger sur le Comité consultatif en urbanisme pour les années 2013 et 2014 (sièges pairs, résol. 2013-01-09) et qu'ils ont manifesté leur intérêt à poursuivre leurs activités;

CONSIDÉRANT que Messieurs Gilles Roberge, Sylvain Gagnon et Jean-Guy Rodrigue ont été désignés par la résolution 2014-03-56 pour siéger sur le Comité consultatif en urbanisme pour les années 2014 et 2015 (sièges impairs);

CONSIDÉRANT l'article 3.5 du règlement 2005-232 relatif à la durée du mandat qui énonce ce qui suit : « La durée du premier mandat des membres du comité est fixée à un an pour les sièges pairs et à deux ans pour les sièges impairs. Cette durée se calcule à partir de la date de leur nomination par résolution. Par la suite la durée du mandat est fixée à deux ans pour tous les membres... »;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Marianne Jacob

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante comme si au long reproduit.

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe désigne messieurs Michel Denis et François Douville (sièges pairs) pour siéger au sein du Comité consultatif en urbanisme pour la Municipalité de St-Adelphe et ce, pour une reconduction de mandat de deux ans (Années 2015 et 2016).

Que Messieurs Gilles Roberge, Sylvain Gagnon et Jean-Guy Rodrigue (sièges impairs) poursuivent la deuxième année de leur mandat respectif en 2015.

Que Monsieur Dany Lapointe soit désigné comme personne-ressource si nécessaire, pour donner de plus amples informations et accompagner les représentants du C.C.U. lors des visites qui seront effectuées, suite à une demande de dérogation.

**Adopté**

**2015-01-10 Représentation au Combat de Rokkakus Mékinac à Grandes-Piles**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Grandes-Piles tiendra sa 14<sup>e</sup> Édition du Festi-Volant les 24 et 25 janvier 2015;

CONSIDÉRANT qu'un combat de cerfs-volants Rokkakus, mettant en compétition les municipalités de la M.R.C. de Mékinac, sera tenu avec l'activité « L'envolée Mékinac »;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe désigne monsieur Mario Montambault pour participer à cette compétition.

Que M. Montambault pourra s'adjoindre des partenaires pour la compétition, s'il le juge nécessaire.

**Adopté**

**2015-01-11 Don au Club de gymnastique Les Gymnatech**

CONSIDÉRANT que le Club de gymnastique les Gymnatech dessert sept municipalités dont celle de St-Adelphe;

CONSIDÉRANT que des enfants de notre municipalité font partie de ce club;  
CONSIDÉRANT que le Club œuvre auprès des filles et des garçons de 3 ans et plus;  
EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Marianne Jacob  
Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe  
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe accorde une aide financière au montant de 50 \$, au Club de gymnastique Les Gymnatech, pour l'aider à poursuivre son développement, former des entraîneur(e)s et acquérir de l'équipement pour les gymnastes.

**Adopté**

2015-01-12

**Contribution financière à la marche « Le relais pour la vie » visant à amasser des fonds au profit de la Société canadienne du cancer**

CONSIDÉRANT que des personnes de St-Adelphe participeront à une marche « Le relais pour la vie », à Hérouxville, le 28 février prochain, qui se veut un événement de collecte de fonds au profit de la Société canadienne du Cancer;

CONSIDÉRANT qu'une demande de contribution financière a été déposée à la Municipalité de Saint-Adelphe par le Comité *Le Relais pour la Vie d'Hérouxville* qui aidera entre autres, à amasser des fonds, à défrayer les coûts de la nourriture pour les bénévoles et les participants;

CONSIDÉRANT également que les responsables bénévoles de la collecte de fonds souhaiteraient que notre municipalité transmette dans chacune des résidences de Saint-Adelphe la publicité concernant la marche « Le Relais pour la vie »;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault  
Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon  
Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe accorde une contribution de 50 \$ à l'activité « Le Relais pour la vie d'Hérouxville » et fasse connaître la tenue de l'événement par une publicité dans le Reflet municipal, visant à inviter des participants à la marche dans le but de recueillir les sommes qui seront remises à la Société canadienne du cancer.

**Adopté**

2015-01-13

**Abrogation de la résolution 2014-12-287 (Non contribution à la demande d'une commandite de Madame France Foucault)**

CONSIDÉRANT que Mme France Foucault demeurant au 705, rang Sud-Est à Saint-Adelphe, a demandé en décembre 2014, une commandite pour une course à pieds visant à amasser des fonds pour les Maisons d'hébergement *Le Far* et *La Séjournelle* qui viennent en aide aux femmes de la région éprouvant des difficultés, ou victimes de violence conjugale, seules ou accompagnées de leurs enfants;

CONSIDÉRANT que le budget 2014, ayant trait aux dons et subventions à des organismes, était épuisé à la date de la demande de madame Foucault et que la Municipalité a dû la refuser;

CONSIDÉRANT que la susdite municipalité a réexaminé la demande pour la reporter à l'étude en janvier 2015;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe  
Appuyé par madame la conseillère Marianne Jacob  
Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe abroge la résolution 2014-12-287 (*Non contribution à la demande d'une commandite de Madame France Foucault.*)

**Adopté**

2015-01-14

**Commandite à Madame France Foucault participante à une course visant à amasser des fonds pour les maisons d'hébergement pour femmes et enfants *Le Far* et *La Séjournelle***

CONSIDÉRANT que Madame France Foucault demeurant au 705, rang Sud-Est à Saint-Adelphe, participera à une course à pied avec l'équipe des Demois'ailles, dont le but vise à amasser des fonds pour les Maisons d'hébergement pour femmes et enfants *Le Far* et *La Séjournelle*;

CONSIDÉRANT la demande d'une commandite présentée à la municipalité par Madame Foucault;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe

Appuyé par madame la conseillère Marianne Jacob

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accorde une commandite au montant de 50 \$ à madame France Foucault de l'équipe des Demois'ailles, pour sa participation à la course à pied entre Toronto et Trois-Rivières, où chacune des filles devra courir un peu plus de deux marathons durant ce défi, soit environ 100 km.

Que le montant sera retourné aux Maisons d'hébergement pour femmes et enfants *Le Far et La Séjournelle*.

**Adopté**

2015-01-15

**Soutien financier au Comité local *L'Heure du conte* pour des activités de lecture auprès des enfants**

CONSIDÉRANT la popularité sans cesse croissante que connaît *l'Heure du conte* qui est un projet de lecture parrainé par des bénévoles de la Bibliothèque de Saint-Adelphe;

CONSIDÉRANT que cette activité culturelle nécessite l'acquisition de matériel durable et à renouveler (crayons, colle, peinture, aiguisoir collation, achat de livres, accessoires en lien avec le thème des rencontres initiées, etc...);

CONSIDÉRANT qu'une demande d'aide financière a été présentée par le Comité local responsable de *l'Heure du Conte* : Roman Pokorski, Lyna Mongrain, Anne-Marie Denis, Isabelle Boucher et Sylvie Cossette;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Marianne Jacob

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe contribue pour un montant de 40 \$ versé à chaque activité *L'Heure du Conte* qui se tiendra mensuellement en 2015 à la Bibliothèque Roger-Fontaine.

**Adopté**

2015-01-16

**Désignation de représentants à un souper visant à souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire d'existence des Premiers répondants**

CONSIDÉRANT que les Premiers répondants de la Municipalité de Lac-aux-Sables célébreront le 14 février 2015, le 20<sup>e</sup> Anniversaire d'existence des Premiers répondants qui agissent dans notre M.R.C., avec la tenue d'un souper;

CONSIDÉRANT que les organisateurs de la fête invitent les Premiers répondants de la région à participer à l'événement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe autorise les premiers répondants intéressés, à participer au souper qui se tiendra le 14 février 2015 à Lac-aux-Sables, dans le cadre du 20<sup>e</sup> Anniversaire d'existence de ce regroupement.

Que la Municipalité défraie les frais de déplacement, ainsi que les coûts d'inscription de 20 \$ par personne pour les représentants de St-Adelphe, qui participeront à l'événement.

**Adopté**

2014-01-17

**Rejet de la proposition du Ministère des Transports concernant le fauchage des abords de routes qui sont à l'entretien dudit ministère**

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports offre à notre municipalité d'effectuer elle-même le fauchage des abords de routes qui appartiennent audit ministère, pour les années 2015, 2016 et 2017;

CONSIDÉRANT que le montant versé par le ministère pour l'exécution des travaux (558,80\$ par année) est moindre que le prix qui nous est facturé par l'entrepreneur de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Jean Baillargeon

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe refuse le marché proposé par le Ministère des Transports, pour le fauchage des abords de routes et ce, pour les années 2015, 2016 et 2017.

**Adopté**

2015-01-18

**Inscription de M. Dany Lapointe inspecteur, au congrès 2015 de la COMBEQ**

CONSIDÉRANT que la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec tiendra son congrès annuel à la Malbaie, les 16, 17 et 18 avril 2015;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe autorise M. Dany Lapointe inspecteur municipal, à assister au congrès 2015 de la COMBEQ et défraie les coûts d'inscription au montant de 550 \$.

Que les coûts d'hébergement et de déplacement seront défrayés par la municipalité.

**Adopté**

2015-01-19

**Signature nécessaire lors du dépôt d'une plainte ou d'une revendication faite à la municipalité**

CONSIDÉRANT qu'il arrive que des citoyens font de vive voix ou transmettent par courrier, des plaintes ou revendications municipales de toute nature à la Municipalité de Saint-Adelphe, sans vouloir signer leur demande, ou veulent même qu'on ne mentionne pas leur nom comme auteur de la plainte;

CONSIDÉRANT que les employés municipaux ne peuvent légalement agir sur des ouï-dire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe

Appuyé par madame la conseillère Marianne Jacob

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe rejette toute plainte ou revendication municipale non signée faite à la municipalité par un plaignant.

**Adopté**

2015-01-20

**Levée de l'assemblée à 20 h 28**

Il est proposé par madame la conseillère Marianne Jacob que la séance soit levée.

\_\_\_\_\_  
Paul Labranche, Maire

\_\_\_\_\_  
Daniel Bacon, dir. Général, Sec.-trés.

\*\*\*\*\*